

Mutuelle & Prévoyance CCN Boulangerie-Pâtisserie

IDCC 843 • Brochure 3117 • Entreprises artisanales

TARIFS INDICATIFS 2026

Mutuelle santé	Prévoyance non-cadres	Prévoyance cadres
À partir de 52,50 €/mois	À partir de 1,18 % TA	À partir de 1,50 % TA

■ 100% conforme CCN 843 • ■ CE offert (1 200 €/an) • ■ 0 € frais de courtage • ■ Toute la France

GARANTIES SANTÉ

Hospitalisation

Poste de soins	Garanties
Honoraires médicaux/chirurgicaux OPTAM	300 % BR
Honoraires médicaux/chirurgicaux NON OPTAM	200 % BR
Frais de séjour	250 % BR
Forfait journalier hospitalier	100 % FR
Forfait journalier psychiatrique	100 % FR
Chambre particulière	90 €/jour
Lit accompagnant enfant < 16 ans	35 €/jour
Transport	100 % BR

Maternité

Poste de soins	Garanties
Prime de naissance (ou adoption)	530 €
Chambre particulière maternité	90 €/jour
Soins, obstétrique, accouchement OPTAM	300 % BR + 60 €
Soins, obstétrique hors OPTAM	200 % BR + 60 €
Fécondation in vitro (FIV)	500 €
Entretien hygiéno-diététique	50 €
Consultations allaitement sage-femme	27 €/consult. (3 max)

Soins courants

Poste de soins	Garanties
Consultations généralistes/spécialistes OPTAM	300 % BR
Consultations généralistes/spécialistes NON OPTAM	200 % BR
Actes techniques médicaux OPTAM / NON OPTAM	300 % / 200 % BR
Analyses et examens de laboratoire	110 % BR
Radiologie OPTAM / NON OPTAM	170 % / 150 % BR
Auxiliaires médicaux	110 % BR

Pharmacie

Médicaments vignette blanche / bleue / orange	100 % BR
---	----------

GARANTIES SANTÉ (suite)

Dentaire

Poste de soins	Garanties
Soins dentaires	100 % BR
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV (RAC 0 €)
Couronnes métallo-céramiques	480 % BR
Prothèses refusées SS	400 % BR
Inlays / Onlays / Inlays cores	450 % BR
Orthodontie (remboursée et non remboursée)	350 % BR
Implantologie	1 500 €/dent (3/an max)
Parodontologie (curetage, surfaçage, greffe...)	320 €/an

Optique

Poste de soins	Garanties
Équipement 100% Santé	100 % PLV (RAC 0 €)
Verres simples	90 €/verre
Verres complexes (moyens)	300 €/verre
Verres très complexes / multifocaux	350 €/verre (310 € enfants)
Monture	100 €
Lentilles acceptées SS	100 % BR + 200 €
Lentilles refusées SS / jetables	Forfait 200 €
Chirurgie réfractive	1 100 €/œil

Appareillages

Poste de soins	Garanties
Équipement auditif 100% Santé	100 % PLV (RAC 0 €)
Appareillages auditifs acceptés SS	100 % BR + 1 300 €/oreille (tous les 4 ans)
Appareillages orthopédiques / Prothèses	100 % BR + 800 €
Fauteuil roulant / gros appareillages	100 % BR + 1 400 €/an

Médecines douces, prévention et cure thermale

Poste de soins	Garanties
Ostéopathie, Acupuncture, Chiropractie, Psychologue	Forfait global
Pédicure/podologue, Sevrage tabagique, Contraception	180 €/an
Vaccins (anti-grippe, voyageurs)	(cumulable)
Cure thermale : soins	100 % BR
Cure thermale : hébergement + transport	100 % SS + 350 €

GARANTIES PRÉVOYANCE NON-CADRES

Capital décès

Situation	Capital
CVD (célibataire, veuf, divorcé) sans enfant	75 % TA

CVD avec enfant(s)	120 % TA + 45 % (≥ 1 enfant) + 20 %/enfant supp.
MPC (marié, pacsé, concubin) sans enfant	100 % TA
MPC avec enfant(s)	120 % TA + 20 % (≥ 1 enfant) + 20 %/enfant supp.
Majoration enfant handicapé / ascendant à charge	+ 20 % TA chacun
Double effet (décès simultané du conjoint)	Capital majoré de 100 %
Décès accidentel	Doublement du capital
IAD (Invalidité Absolue Définitive)	100 % capital décès (anticipé)
Allocation obsèques (salarié, conjoint, enfant)	100 % PMSS (3 925 €)

Rente éducation

Âge de l'enfant	Montant
Jusqu'à 15 ans	7 % TA (min. 1 500 €/an)
De 16 à 25 ans (si études ou Pôle Emploi)	9 % TA (min. 1 500 €/an)
Orphelin de père et mère	Majoration de 100 %
Enfant handicapé non autonome	Rente viagère

GARANTIES PRÉVOYANCE NON-CADRES (suite)

Maintien de salaire (pris en charge par le régime)

Condition	Garantie
Ancienneté requise	12 mois (aucune si AT/MP)
Franchise maladie	7 jours (3 jours si arrêt > 45 jours)
Franchise AT/MP	Aucune (dès le 1er jour)
Indemnisation	90 % du salaire brut pendant 180 jours

Indemnités journalières (relais du maintien de salaire)

Condition	Garantie
Franchise	180 jours
Indemnisation	60 % TA (sous déduction SS)
Mi-temps thérapeutique	IJ à proportion de la reprise

■■ Particularité CCN 843 : La garantie invalidité n'est pas incluse pour les non-cadres. Option disponible.

GARANTIES PRÉVOYANCE CADRES

Capital décès

Garantie	Montant
Capital décès toutes causes	300 % du PASS (140 316 € en 2025)
Double effet	Capital majoré de 100 %
Décès accidentel	Doublement du capital
IAD	100 % capital décès (anticipé)
Allocation obsèques	100 % PMSS

Rente éducation

Âge de l'enfant	Montant
Jusqu'à 15 ans	7 % TA (min. 1 500 €/an)
De 16 à 25 ans (si études ou Pôle Emploi)	9 % TA (min. 1 500 €/an)
Orphelin de père et mère	Majoration de 100 %
Enfant handicapé non autonome	Rente viagère

Rente invalidité (garantie réservée aux cadres)

Catégorie	Montant
1ère catégorie SS	42 % TA (sous déduction SS)
2ème catégorie SS	70 % TA (sous déduction SS)
3ème catégorie SS	70 % TA + capital décès anticipé
AT/MP (33 % à 66 % d'incapacité)	42 % TA
AT/MP (\geq 67 % d'incapacité)	70 % TA

Indemnités journalières

Condition	Garantie
Franchise	180 jours (relais maintien employeur)
Indemnisation	70 % TA (sous déduction SS)

Revalorisation

Indice fixé par l'assureur

AUTRES GARANTIES

Garantie	Détails
Portabilité des droits	12 mois maximum
Indemnité de fin de carrière (IFC)	Supérieure aux obligations légales
Fonds de péréquation	0,37 % du salaire brut plafonné SS (charge employeur)

Légende : BR = Base de Remboursement SS • PLV = Prix Limite de Vente • FR = Frais Réels • TA = Tranche A ($\leq 3 925$ €/mois) • PASS = Plafond Annuel SS (46 772 €) • PMSS = Plafond Mensuel SS • OPTAM = Option Pratique Tarifaire Maîtrisée • AT/MP = Accident du travail / Maladie professionnelle • OCIRP = Organisme de revalorisation des rentes

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

■ 01 86 90 08 99 • ✉ contact@bl-assur.fr • ■ www.bl-assur.fr

Réponse sous 24h • 0 € de frais de courtage • CE offert • Toute la France